

Province de Québec
Municipalité de Saint-Noël
3 Avril 2023

Séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Noël, tenue le 3 avril 2023, à 19 h 00, au lieu ordinaire des séances et à laquelle étaient présents le maire, M. Gilbert Marquis et les conseillères et conseillers suivants :

MME Johanne Gagné
Cathy Perreault

MM. Guy Gendron
Gaétan Landry

Est aussi présente Mme Manon Caron, directrice générale et greffière trésorière.

ORDRE DU JOUR

037-2023

Il est proposé par Mme Johanne Gagné, appuyé par M. Guy Gendron et résolu unaniment :

D'accepter l'ordre du jour tel que présenté et de laisser l'item varia ouvert.

PROCÈS-VERBAL

038-2023

Il est proposé par Mme Johanne Gagné, appuyé par M. Guy Gendron et résolu unaniment :

D'adopter le procès-verbal du 6 mars 2023, tel que présenté.

LES COMPTES À PAYER

039-2023

Il est proposé par M. Guy Gendron, appuyé par M. Gaétan Landry et résolu unaniment :

D'approuver la liste des comptes à payer au 3 avril 2023, pour un montant de vingt-sept-mille-sept-cent-quatre-vingt-quinze et quatre-vingt-neuf (27 795.89 \$). La liste des comptes non-inclus dans le tableau au montant de mille-six-cent-soixante-deux et cinquante-quatre (1 562.54 \$). La liste des comptes payés d'avance au montant de dix-neuf-mille-quatre-vingt-trois et soixante (19 083.60 \$) incluant un montant de sept-mille-quatre-cent-soixante-quatre et soixante-trois (7 464.63 \$) de salaire brut en administration.

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée, Manon Caron, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie, conformément à l'article 961 du Code municipal du Québec, que les crédits nécessaires à ces dépenses sont suffisants aux postes budgétaires concernés.

DON SECTEUR JARDIN DE LA VALLÉE – VILLAGE DES SOURCES

040-2023

Il est proposé par Mme Johanne Gagné, appuyé par Mme Cathy Perreault et résolu unaniment de :

De verser un don de 50.00 \$ au Secteur Jardin de la Vallée, pour un voyage d'une journée au Village des Sources pour les jeunes qui se préparent à recevoir le sacrement du pardon.

DON SOIRÉE GRATIFICAT – POLYVALENTE DE SAYABEC

041-2023

Il est proposé par Mme Johanne Gagné, appuyé par M. Guy Gendron et résolu unanimement de :

De verser un don de 50.00 \$ à l'école Polyvalente de Sayabec, pour la soirée Gratificat 2023.

DON SOCIÉTÉ D'ALZHEIMER DU BAS ST-LAURENT

042-2023

Il est proposé par Mme Cathy Perreault, appuyé par Mme Johanne Gagné et résolu unanimement de :

De verser un don de 100.00 \$ à la Société d'Alzheimer du Bas St-Laurent.

DON FABRIQUE – PUBLICITÉ FEUILLET PAROISSIAL

043-2023

Il est proposé par Mme Johanne Gagné, appuyé par Mme Cathy Perreault et résolu unanimement de :

De verser un don de 75.00 \$ à la Fabrique pour une publicité dans le feuillet paroissial.

RESSOURCE SPÉCIALISÉE POUR LES CAMPS DE JOUR

044-2023

Il est proposé par M. Guy Gendron, appuyer par M. Gaétan Landry et résolu unanimement :

De contribuer pour un montant de 100.00 \$ pour avoir accès à une ressource spécialisée pour les camps de jour. Le Camp Sable Chaud sera le porteur du projet accompagné du service de développement de la MRC de La Matapédia.

DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER POUR LES MUNICIPALITÉS -HAUSSE DES TAUX D'INTÉRÊT

045-2023

CONSIDÉRANT que selon certains critères, les aides financières du gouvernement du Québec versées aux municipalités doivent être financé par celle-ci prévoyant des versements annuels en capitale et intérêt;

CONSIDÉRANT que dans le contexte économique actuel, les modalités des versements d'aide financière ne suffisent plus à absorber le coût réel des emprunts assumés par les municipalités;

CONSIDÉRANT que les hausses des coûts importantes engendrées par la hausse du taux directeur, les coûts d'essences, la pénurie de main d'œuvre et le contexte économique inflationniste actuel augmentent de façon fulgurante les dépenses municipales;

CONSIDÉRANT que l'impact financier de ces changements est impossible à assumer par les municipalités et leurs citoyens et citoyennes;

CONSIDÉRANT le contexte économique hors du commun;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Cathy Perreault, appuyé par M. Johanne Gagné et résolu unanimement :

- **De demander** au Gouvernement du Québec de revoir l'accompagnement financier accordé aux municipalités pour tenir compte du contexte économique inflationniste actuel;
- **De revoir** les modalités des programmes d'aide financière aux municipalités en fonction des réalités économiques actuelles de sorte que les municipalités n'aient pas à assumer des coûts pour l'octroi d'aide financière;
- **De transmettre** la présente résolution à Mme Andrée Laforest, ministre des Affaires municipales, à Mme Maryse Malenfant, directrice régionale du Bas-Saint-Laurent, à M. Denis Côté, conseiller aux opérations régionales, à Mme Maïté Blanchette Vézina, ministre responsable de la région du Bas-Saint-Laurent et de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, à M. Pascal Bérubé, député de Matane-Matapédia, aux municipalités de la MRC de la Matapédia, aux municipalités régionales de comté du Québec, à l'Union des municipalités du Québec ainsi qu'à la Fédération québécoise des municipalités.

ENVELOPPE LOCALE JEUNESSE 2023

046-2023

Il est proposé par Mme Johanne Gagné, appuyé par M. Guy Gendron et résolu unanimement :

La municipalité de St-Noël confirme une participation financière de 1 000 \$ pour l'année 2023 afin de permettre la réalisation de projets **par et pour** les jeunes découlant du projet des stratégies jeunesse en milieu municipal du Secrétariat à la Jeunesse ;

La municipalité délègue M. Gilbert Marquis, M. Hugues Ouellet, M. Guy Gendron et Mme Cathy Perreault comme représentant(s) de la municipalité sur le conseil d'administration du comité de développement ;

La municipalité mandate le comité de développement à identifier par résolution le ou les projets qui bénéficieront d'une aide financière en vertu de l'entente entre la MRC, la municipalité et le comité de développement.

La municipalité autorise M. Gilbert Marquis, maire à signer le protocole d'entente avec la MRC et le comité de développement.

ENVELOPPE LOCALE 2023

047-2023

Il est proposé par Mme Cathy Perreault, appuyé par M. Johanne Gagné et résolu unanimement :

La Municipalité de St-Noël confirme une participation financière de 5 498,75\$ pour l'année 2023 afin de permettre la réalisation de projets qui cadrent avec les orientations du Fonds Régions et ruralité (FRR) de la MRC de La Matapédia ;

La municipalité délègue M. Gilbert Marquis, M. Hugues Ouellet, M. Guy Gendron et Mme Cathy Perreault comme représentant(s) de la municipalité de St-Noël sur le conseil d'administration du comité de développement CORPODEL

La municipalité mandate le comité de développement à identifier par résolution le ou les projets qui bénéficieront d'une aide financière en vertu de l'entente entre la MRC, la municipalité et le comité de développement.

La municipalité autorise M. Gilbert Marquis, maire, à signer le protocole d'entente avec la MRC et le comité de développement.

ACHAT D'UNE REMORQUE (TRAILER)

048-2023

Il est proposé par Mme Cathy Perreault, appuyé par M. Gaétan Lanry et résolu unanimement de :

D'acheter une remorque 6 X 12 avec côté fermé au coût de 7 000.00 \$ plus les frais et les taxes applicables.

DÉPÔT ET ACCEPTATION DU RAPPORT FINANCIER 2022

049-2023

Il est proposé par Mme Cathy Perreault, appuyé par M. Guy Gendron et résolu unanimement:

D'accepter les états financiers pour l'année se terminant le 31 décembre 2022, préparés par la firme comptable Mallette d'Amqui.

MANDAT AUDITEUR POUR LES ANNÉES 2023-2024 ET 2025

050-2023

Il est proposé par M. Guy Gendron, appuyé par M. Gaétan Landry et résolu unanimement de :

De la firme comptable Mallette D'Amqui comme auditeur des livres de la municipalité de St-Noël pour les années 2023, 2024 et 2025.

PEINTURE DES ÉQUIPEMENTS DE DÉNEIGEMENT

051-2023

Il est proposé par M. Guy Gendron, appuyé par M. Gaétan Landry et résolu unanimement de :

Accepter la soumission du Garage Denis Sheehy Inc. pour les travaux et les coûts suivants :

. Passer au jet de sable, primer et peindre le ripper, peigne et petite aile	2 874.38 \$
. Passer au jet de sable, primer et peindre la boîte à sel	9 275.61 \$
. Passer au jet de sable, primer et peindre le frame partie arrière	3 190.56 \$

- Les coûts sont avec les taxes applicables *

VENTE RÉSIDENCE BEAUSÉJOUR (15 DE L'ÉGLISE)

052-2013

Il est résolu unanimement de :

1. D'accepter l'offre modifiée de M. Richard Desbiens et Mme Dominique Léveillé pour l'achat du bâtiment situé au 15 de l'Église (Résidence Beauséjour) au montant de 80 000.00 \$ plus les taxes applicables (TPS-TVQ), tel que prévue par la loi. Ce bâtiment est vendu sans garantie légale. Les frais de notaire et d'arpenteur sont aux frais de l'acheteur.

Une promesse d'achat sera signée entre les deux (2) parties.

2. D'autoriser M. Gilbert Marquis, maire et Mme Manon Caron, directrice générale à signer pour et au nom de la municipalité du Village de St-Noël tous les documents relatifs à cette transaction.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

053-2023

Il est proposé par M. Guy Gendron et résolu unanimement :

De lever la séance à 21 h 10.

Gilbert Marquis
Maire

Manon Caron
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Je, Gilbert Marquis, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature, par moi, de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

M. Gilbert Marquis, maire